



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27/09/2021

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU LIVRE EN LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE - 23 ET 24 SEPTEMBRE 2021 – TUNIS

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, s'est rendue à Tunis le 24 septembre pour participer aux États généraux du livre en langue française dans le monde. Elle se félicite du plein succès de cet événement essentiel pour faire vivre la francophonie, inscrit dans le plan pour la langue française et le plurilinguisme annoncé par le Président de la République en 2018.

Destinés à renforcer la promotion et la diffusion du livre en langue française, ces États généraux ont réuni environ 500 acteurs du livre du monde francophone à l'occasion de deux jours de rencontres inédites. Initiés par la France, ils ont été co-organisés avec la Côte d'Ivoire, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Guinée, le Québec, l'Organisation Internationale de la Francophonie et la Tunisie, pays d'accueil. Moment fort pour le monde francophone, ils concrétisent trois ans de travaux menés par Sylvie Marcé, Commissaire générale des États généraux, avec le soutien de l'Institut français.

Grâce à de nombreux débats, tables rondes et ateliers de travail, 50 propositions concrètes ont été formulées pour offrir une nouvelle dynamique au livre en langue française. Au terme de ces échanges, dix d'entre elles ont été mises en avant, et chacun est invité à s'en emparer :

<https://www.livreenlanguefrancaise.org/pages/les-10-recommandations-prioritaires>

Pour clôturer cet événement, une déclaration commune a été présentée par Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, et son homologue tunisien, Habib Ammar. D'ores et déjà adoptée par 9 États ou Gouvernements de la Francophonie, partenaires des États généraux (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, France, Madagascar, Québec, Confédération suisse, Tunisie, Vietnam et Fédération Wallonie-Bruxelles), cette déclaration souligne l'engagement politique commun pour le développement d'un espace éditorial en langue française, l'amélioration de l'accès au livre, en particulier pour la jeunesse, et une meilleure circulation des auteurs dans l'espace francophone.

<https://www.livreenlanguefrancaise.org/pages/declaration-conjointe-des-ministres-de-la-culture>

**Ministère de la Culture
Délégation à l'information
et à la communication**

Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr